

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-818637

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12986 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

Fatima Kechichech hicham

Date de naissance :

25/08/1985

Adresse :

N° 85443

Tél. :

Total des frais engagés : 580,03 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

toux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

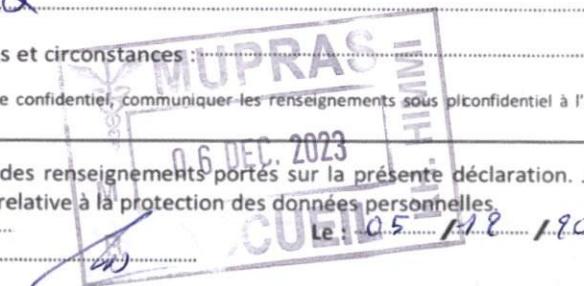
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

VOLFT ADY



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: right;">Maroc Pharmacie KSA</p> <p>Douleur en Pharmacie</p> <p>341, Bd. Panoramique</p> <p>RUBAIKIA - CASABLANCA</p>	06/11/93	230,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

AJIAL أجيال



مصحة الطفل والرضيع
CLINIQUE PEDIATRIQUE

AJIAL
Pédiatre - Assistan
Pédiatre - Pédiatrique
Dr. Robert. Anouar Chelchouni
Le Dr. Abdelhamid Elouadi
Casablanca 32224
Tél. : 05 22 324 105

280,50

Casablanca, le 06 / 11 / 2023

AIT RECHKECH HAWZO.

17.50

②. diplopatisu



≥ 8°C

19.00

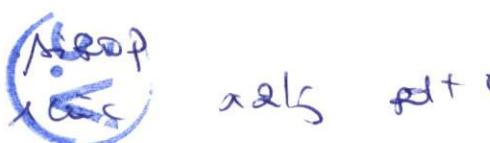
②. NURSING



fd + 056

30.90

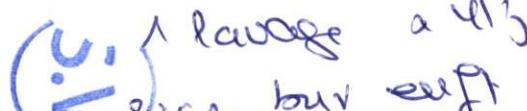
③. suspens



≥ 15 fd + 088

④. Steinmar BEBE 1 12m clé BEBE

64.80



lavage à 41°

⑤. Zamoa sp. bav euf

99.90



fd + 088

347, Boulevard Panoramique, Casablanca - Maroc

Tél. : +212 522 87 81 81 / +212 522 21 00 21 / Fax : +212 522 87 25 00

direction@clinique-ajial.ma / www.clinique-ajial.ma

⑥. PRODEFEN 151; fd + 088

MEACS0002

PROSPAN®

Sirop Traitement de la toux

Bien agiter avant utilisation.

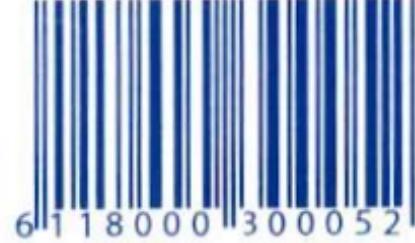
Pour plus d'informations, lire attentivement la notice.

Ne pas laisser à la portée et à la vue des enfants.
À conserver à une température inférieure à 25°C
et à l'abri de l'humidité.

AMM N° 02/19 /DMP /21 /NRQDNM

PROSPAN® Sirop 100 ml

PPV : 30.00 DH



6118000300052

Laboratoires
K.PH


ENGELHARD
ARZNEIMITTEL

LABORATOIRES KOSMOPHARM
272, Lotissement Lina, Rue 5 - Z.I.
Sidi Maârouf 20550 Casablanca - Maroc
www.kosmopharm.com
Sous Licence **ENGELHARD** - Allemagne

Nurodol®

ibuprofène

enfants & nourrissons

COMPOSITION :

Ibuprofène 20 mgpour 1 ml de suspension buvable

LISTE DES EXCIPIENTS :

Liste des excipients à effet notoire : Saccharose (0,5 g/ml), sorbitol, glycérol, rouge cochenille A.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

Voie orale. Réservé au nourrisson et à l'enfant de 3 mois à 12 ans.

Bien agiter le flacon avant l'emploi.

Nurodol
enfants & nourrissons
Flacon 200ml



6 118000 180715

Doli®

Pédiatrique

Paracétamol

Graduation n° : par prise
à prendre fois par jour
pendant jour (s)
Date d'ouverture du flacon :
.....

FORME PHARMACEUTIQUE
Solution buvable

Ce flacon contient 180 doses de 15 mg / kg
90 ml

AMM N° 01/21/NRQad/DMP/VHA/18

Doli Pédiatrique
Paracétamol 3%
SOLUTION BUVABLE 90 ml



6 118 000 040965

bottu_{ja}
b 82, Allée des Casuarines - Ain Sébaïa - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable



ZAMOX® enfant

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

100 mg / 12,5 mg par ml

Poudre pour suspension buvable
en flacon



6 118000 041139

ZAMOX

AMOXICILLINE-ACIDE CLAVULANIQUE

100 mg / 12,5 mg par ml

enfant

Composition pour un flacon :

Amoxicilline trihydratée, quantité correspondant à
amoxicilline anhydre 6 g

Clavulanate de potassium, quantité correspondant
à acide clavulanique 750 mg
Excipient à effet notable : Potassium

Mise en garde spéciale : risque d'allergie

Après addition d'eau jusqu'au trait de jauge gravé
sur le flacon, on obtient 60 ml de suspension
reconstituée soit 224 doses-graduation.
(1 dose = 1 kg).

09/17

100126



PRODEFEN apporte 7 souches de bactéries bénéfiques (probiotiques) qui aident à rétablir l'équilibre de la microflore intestinale.

Ingredients :

Fructooligosaccharides 958.2 mg/sachet.

Souches Probiotiques* 1×10^9 UFC/sachet. Voir la liste détaillée ci-dessous.

Souches probiotiques

Lactobacillus casei Pxn® 37™

Lactobacillus rhamnosus Pxn® 54™

Streptococcus thermophilus Pxn® 66™

Lactobacillus acidophilus Pxn® 35™

Bifidobacterium breve Pxn® 25™

Bifidobacterium infantis Pxn® 27™

Lactobacillus bulgaricus Pxn® 39™

POIDS NET pour 10 sachets : 10,0 g

* Il contient du soja, du lait et ses dérivés utilisés dans le processus de fermentation.
La teneur en lait n'affecte pas les personnes intolérantes au lactose.
Sans gluten.

Mode d'emploi :

Dose journalière recommandée: prendre un sachet par jour pendant ou après les repas. Dissoudre le contenu du sachet dans de l'eau, du lait ou du jus.

Avertissements :

- Ne pas dépasser la dose quotidienne recommandée.
- Ne doit pas être utilisé comme substitut d'une alimentation variée et équilibrée et un mode de vie sain.
- Si vous prenez des antibiotiques, il est recommandé de séparer la prise de PRODEFEN en au moins deux heures.

Conserver dans un endroit frais et sec, loin de la lumière directe du soleil. Ne nécessite pas de réfrigération.

- Maintenir le produit hors de la portée des enfants.

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Pxn est une marque déposée d'ADM (Protexin). Tous droits réservés

PPC : 99 DHS
Date de Per : 06.2024
Date de Fab : 06.2022
Lot : 124532

